

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur, M. Ca. ROGIER.

Art. 2. Cette dépense sera couverte au moyen des ressources ordinaires de l'exercice 1860.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de travaux publics, M. JULES VANDERSTICHELEN.

165. — 1^{er} JUILLET 1860. — *Loi qui établit un conseil de prud'hommes dans la commune de Tournai* (1). (Suppl. au Monit. du 2 juillet 1860.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Un conseil de prud'hommes sera établi, en conformité de la loi du 7 février 1859, dans la commune de Tournai.

Art. 2. Le ressort du conseil de prud'hommes établi par la présente loi, comprendra les communes de Tournai, Esplechin, Froidmont, Froyennes, Havinnes, Hertain, Kain, Lamain, Marquain, Orcq, Rumillies, Vaulx-lez-Tournai, Warehin et Willemeau.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur, M. Ca. ROGIER.

167. — 2 JUILLET 1860. — *Loi portant prorogation de la loi du 1^{er} mars 1851, concernant le tarif des correspondances télégraphiques* (3). (Monit. du 5 juillet 1860.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Les dispositions de la loi du 1^{er} mars 1851, concernant le tarif des correspondances télégraphiques, sont prorogées jusqu'au 1^{er} mai 1865.

Art. 2. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre des travaux publics, M. JULES VANDERSTICHELEN.

166. — 2 JUILLET 1860. — *Loi allouant un crédit de 40,000 francs au département des travaux publics pour solder diverses créances afférentes à la construction du chemin de fer de l'État* (2). (Monit. du 5 juillet 1860.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il est alloué au département des travaux publics, un crédit spécial de 40,000 francs (quarante mille francs), destiné à solder des créances résultant d'une réclamation reconnue fondée par jugements et d'une transaction approuvée par décision ministérielle, intervenues à l'occasion de la construction du chemin de fer de l'État.

168. — 2 JUILLET 1860. — *Loi contenant le budget du ministère de la guerre pour l'exercice 1861* (4). (Monit. du 6 juillet 1860.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget de la guerre est fixé, pour l'exercice 1861, à la somme de trente-deux millions trois cent trente-cinq mille dix francs cinquante centimes (fr. 32,335,010-50., conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État, et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de la guerre, M. le baron CRAZAL.

(1) Présentation à la chambre des représentants le 17 avril 1860. — Exposé des motifs (*Annales*, p. 1150). — Rapport le 19 avril, p. 1301. — Discussion et adoption le 21 avril.

Rapport au sénat le 21 juin 1860. — Discussion le 22 et adoption le 23 juin.

(2) Présentation à la chambre des représentants le 21 avril 1860. — Exposé des motifs (*Annales*, p. 1206). — Rapport le 2 mai, p. 1234. — Discussion et adoption le 8 mai.

Rapport au sénat le 21 juin 1860. — Discussion le 22 et adoption le 23 juin.

(3) Présentation à la chambre des représentants le 19 avril 1860. — Exposé des motifs (*Annales*, p. 1216-1219). — Rapport le 25 avril, p. 1219. — Discussion et adoption le 9 mai.

Rapport au sénat le 21 juin 1860. — Discussion le 22 et adoption le 23 juin.

(4) Présentation à la chambre des représentants le 26 mars 1860. — Note préliminaire et texte du projet de budget (*Annales*, p. 1104-1107). — Rapport, p. 1345-1350. — Discussion et adoption le 24 mai.

Rapport au sénat le 21 juin 1860. — Discussion le 22 et adoption le 26 juin.